



ATTESTATION

A remplir et retourner au choix
- par mail à contact@voies-salees.fr
- par courrier à l'association LES VOIES SALEES
salle des sports Thierry Guihard
Rue de la roche blanche
44350 St Molf

Nous soussignés Madame et/ou Monsieur, _____

Responsables légaux de Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ TELEPHONE EN CAS D'URGENCE : _____

Inscrivons notre enfant pour le stage d'escalade suivant :

mardi 27 décembre de 13h30 à 16h et mercredi 28 décembre 13h30 à 15h30

(pour enfants nés de 2009 à 2014)

qui se déroulera :

Salle Thierry Guihard rue de la roche blanche 44350 St Molf.

***Attestons :**

- Respecter le protocole sanitaire en vigueur à la date du stage

***Autorisons les encadrants des Voies Salées à faire pratiquer tous les soins médicaux et toutes les interventions chirurgicales reconnues nécessaires au cours du stage et nous engageons à en assurer le règlement,**

J'atteste en ma qualité de représentant légal, que mon enfant a renseigné le questionnaire de santé précisé à l'annexe II-23 du code du sport et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je m'assure de la prise en charge de l'enfant par le responsable au début du cours et à le récupérer à la fin du cours. Je dégage les Voies Salées de la responsabilité de l'enfant ci-dessus nommé en dehors des heures normales du stage.

Fait à :

Le:

Signature:

Assurance:

L'association Les voies salées et adhérente à la FFCO sous le numéro 44005 pour l'année civile 2022. Une licence sera souscrite pour chaque stagiaire afin de bénéficier des garanties responsabilité civile et individuelle accidents.

A joindre : règlement de 60 € à l'ordre de : Les Voies Salées